

Le plurilinguisme comme langage stratégique du traducteur:

Vers une approche sociolinguistique de la traduction

Mohammed Zakaria ALI -BENCHERIF
Université Abou Bakr Belkaid
Tlemcen - Algérie –
zalibencherif@yahoo.fr

Résumé:

Nous nous proposons dans les lignes qui suivent de nous interroger sur le métier de traducteur dans une époque où le pluralisme linguistique constitue une réalité de la quasi-totalité des états du monde. Notre propos est de mettre en relief quelques questions qui s'avèrent essentielles pour rendre compte du rôle que peut jouer le traducteur de métier à l'heure de la mondialisation où la traduction est un vecteur indispensable de développement.

Mots-clés: *Métier de traducteur ; Plurilinguisme ; Mondialisation ; Développement ; Sociolinguistique ; Stratégies de traduction.*

Introduction

A l'heure actuelle, les individus vivant dans des sociétés dites plurilingues se trouvent confrontés à des problèmes de traduction à partir de certaines langues dites internationales voire *hypercentrales* ayant une forte présence et jouissant d'une hégémonie mondiale comme langue de l'économie ¹. Notre article tend à montrer en quoi le métier de traducteur est primordial comme solution aux questions des échanges économiques, de développement et de transfert

technologique. Ces composantes s'avèrent essentielles dans une époque où la globalisation ² et le pluralisme linguistique constituent une réalité qui concerne la quasi-totalité des sociétés actuelles.

A cet égard, il est particulièrement intéressant de s'interroger sur le rôle que peut jouer la sociolinguistique comme discipline qui amène à appréhender certains problèmes auxquels sont confrontés les traducteurs en tant que « techniciens dans le domaine des langues »³ censés tout traduire aux membres de leur communauté ou aux autres communautés du monde. Nous entendons par « technicien de la langue », la compétence dont dispose le traducteur en matière de langues et de connaissances voire de techniques de traduction et d'appréhension des questions linguistiques. De fait, une définition rigoureuse des compétences du traducteur est relativement délicate. Peut-on se contenter de dire que le traducteur est celui qui maîtrise les langues ?

Le métier de traduction peut s'avérer problématique si l'on ne tient pas compte d'un certain nombre de paramètres où la maîtrise des langues et le profil du traducteur constituent des éléments de base. S'ajoute à cela, une dimension interdisciplinaire (en tant que composante essentielle de la compétence professionnelle) allant des domaines annexes aux domaines connexes. Notre propos est de mettre l'accent, plus particulièrement, sur la dimension sociolinguistique de la traduction (PERGNIER, 1978) et ce, dans le but d'appréhender le métier de traducteur au sein des sociétés dites plurilingues.

1. Ce que traduire veut dire pour les sociétés plurilingues: *un des défis de la mondialisation*

Aujourd'hui, c'est moins le caractère technique⁴ de la traduction qui nous intéresse que son caractère utilitaire et

stratégique. Le monde développé, en effet, s'était engagé depuis plusieurs années dans des projets de société prenant en considération les conditions imposées par la mondialisation. Sur la base du passage d'une société renfermée sur elle-même à une société ouverte sur le monde, certains espaces géopolitiques avaient effectués des changements stratégiques de leur politique économique afin d'inscrire la société dans une perspective d'ouverture permettant une existence et une intégration au sein de la communauté mondiale. Le passage dont on parle ici, est corollaire d'une réalité complexe et diverse où le pluriel se meut par rapport à l'exotique et se conjugue avec le typique. C'est ainsi que nous pouvons considérer la traduction comme « *le langage commun des plurilingues* » ou comme solution aux problèmes linguistiques (économique et technique) qui surviennent dans les sociétés plurilingues.

Tout le monde s'accorde à dire que « *tout se traduit* », ce qui laisse entendre que « *tout le monde traduit ou peut traduire* ». Seulement, il y a traducteurs et traducteurs ; traducteurs ordinaires et traducteurs de métier. Les premiers, peuvent s'apparenter à tous ceux qui parlent deux ou plusieurs langues et qui passent d'une langue à l'autre naturellement⁵. Les seconds sont considérés, tel que nous l'avons précisé plus haut, comme des techniciens de la langue ou encore des connaisseurs qui font intervenir dans l'opération traduisante aussi bien leurs savoir-faire technique et théorique (MOUNIN, 1963) que leurs compétences linguistiques et interculturelles. Ceci peut s'avérer paradoxal à première vue car il s'agit de deux faits différents comme le montrent les propos de Charles BOUTON (1993 : 60) : « Le traducteur bilingue par définition est le lieu privilégié et conscient du contact des langues, mais aussi le cas d'exception où ce contact est constamment évité au cours même de l'opération de traduction ». De tels propos nous amènent à nous interroger sur le rôle que peut jouer le

traducteur de métier dans la mise en place des techniques et des stratégies de traduction pour des sociétés plurilingues qui possèdent déjà un degré de maîtrise des langues vers lesquelles / ou à partir desquelles on traduit.

2. Être traducteur et/ou (socio)linguiste ?

Le traducteur est-il (socio) linguiste ou pas ? Une question pareille peut ne pas sembler pertinente si l'on ne tient pas compte des dimensions théoriques de l'opération traduisante et des questions qui en résultent. Traduire serait donc passer d'une langue source à une langue cible de façon à exprimer la même chose, compte tenu de tous les vecteurs sociolinguistiques et culturels. La traduction constitue comme le souligne Jean-Réné LADMIRAL (1982 : 196) est :

un objet d'étude *psychosociologique* dans la mesure où, au sein d'un groupe traversé par les clivages des langues, la plupart des individus se trouveront confrontés à l'obligation de traduire, de se traduire ou de se faire traduire, dès lors qu'ils voudront pouvoir communiquer verbalement les uns avec les autres⁶.

Ainsi, nous pouvons dire, dans ce sens, que le métier de traducteur doit se baser sur l'exploration du terrain pour permettre de résoudre une première question : à qui traduire ? Par ailleurs, un travail de bureau⁷ s'impose afin de répondre à une seconde question : comment traduire ?

Il serait vain de dire que le traducteur est un linguiste⁸ sans apporter des précisions concernant l'acte traductif qui suscite un examen minutieux et de la (les) langue(s) et de la société qui la (les) parle. Ainsi, la complexité de cet acte est

tributaire du caractère interdisciplinaire de la traduction⁹. La traduction se doit de faire appel à plusieurs disciplines qui lui sont directement liées.

La linguistique prise dans sa dimension pluridisciplinaire permet, en effet, au traducteur de s'interroger de façon précise sur l'ensemble des phénomènes (problèmes) qui surviennent lors de l'acte de traduction. En tant que professionnel, le traducteur aura besoin d'outils théoriques qui lui facilitent l'acte traductif ou ce que LADMIRAL (2002) appelle « une boîte à outils soft ». Cette dernière n'est rien d'autre que l'ensemble des connaissances, aptitudes et savoir-être nécessaires pour réaliser l'acte traductif compte tenu des besoins de la société.

3. Langues et traduction: *du plurilinguisme au langage commun*

Face aux exigences du « tout anglais », les sociétés modernes sont de plus en plus sensibles aux questions linguistiques imposées par la mondialisation et la mobilité des individus. L'anglais comme langue « hypercentrale » (CALVET, 2008) et symbole de pouvoirs économique et technologique, amène souvent à traduire à partir de cette langue.

Il est admis que le transfert technologique peut se réaliser d'abord par la traduction, surtout si l'on sait que presque tout notre savoir est acquis grâce à la traduction. L'enjeu est de taille, de même que les problèmes sont nombreux. Car si l'on ne tient pas compte de l'importance des moyens à mettre à la disposition des traducteurs en termes de formation, de professionnalisation, de ressources humaines et de stratégies de traduction, le transfert technologique

n'aboutira jamais. Ce qui permet de conclure qu'il n'y a pas de développement en dehors de la traduction.

Toutefois, plusieurs compétences sont à acquérir aussi bien en matière de traduction qu'en matière de prestation du service de traduction. A côté de ces compétences, le traducteur en tant que professionnel doit avoir à la base d'autres compétences : linguistique, interculturelle (sociolinguistique) et thématique (domaines de spécialité).

Pour revenir au modèle gravitationnel dont parle Louis-Jean CALVET (2002), nous dirons que les langues dites minoritaires ou celles qui sont seulement orales constituent une réalité pour beaucoup des pays du monde. Ces pays se voient obligés de tout traduire vers une langue autre que celles pratiquées couramment comme symbole de l'unité et de l'identité nationales¹⁰. Dans ce cas là, la traduction s'avère problématique et le traducteur se trouve face à un dilemme. Vers quelles langues traduire alors ? Est-ce qu'il y a des langues dites de la sciences et d'autres pas ? Dans quelle langue faut-il traduire pour les plurilingues ? La traduction n'est-elle pas le langage commun des plurilingues ?

Autant de questions qui découlent du débat sur la traduction et que les spécialistes (linguistes, traducteurs, traductologues, terminologues, et autres) tentent de résoudre en réfléchissant constamment d'une manière rationnelle et raisonnable afin de faire progresser la traduction et lui donner sa place dans la société moderne.

Conclusion

Ces constats amènent à conclure que le métier de traducteur à l'heure de la mondialisation s'avère inéluctablement un moteur qui aide au développement et à l'ouverture sur l'*Autre*. L'ouverture peut être définie, eu égard aux questions soulevées, comme élément essentiel de développement et d'existence. Être ou ne pas être, *être* c'est parler ses langues celles des autres, ne pas être c'est être monolingue. Et nous dirons pour finir, que traduire c'est *être* et *savoir-être*.

Notes

¹ Nous nous référons à ce que Louis-Jean CALVET (1999, 2002.a, 2002.b, 2008) considère comme langue centrale (l'anglais) par rapport aux langues périphériques dans un monde où la politique du « tout anglais » s'impose. On peut citer également son modèle gravitationnel caractérisé par une tripartition fonctionnelle des langues.

² Voir au sujet de la mondialisation et la traduction Louise BRUNETTE & Marc CHARRON (2006).

³ Il s'agit en effet d'un savoir-faire basé sur « une boîte à outils soft » (LADMIRAL, 2002) inscrivant la traduction dans une double dimension à la fois sémiotique et sociolinguistique.

⁴ Les techniques de traduction sont multiples et variées. Leur maîtrise est une condition *sine qua non* du métier du traducteur.

⁵ Dans la communication bilingue, les locuteurs passent d'une langue à l'autre pour diverses raisons, chercher le mot juste, traduire, se faire comprendre, etc. Ils peuvent, entre autres, quand la communication est exolingue (asymétrique), tenter en tant que locuteurs forts voire bilingues une sorte de traduction matérialisée parfois par l'alternance codique.

⁶ C'est l'auteur qui souligne.

⁷ Nous faisons référence ici au travail théorique qui résulte de l'analyse des phénomènes ou qui permet de les expliquer.

⁸ Cf. Chapitre 2, *Linguistique et traduction* de Georges MOUNIN (1976).

⁹ Nous nous référons plus précisément aux sciences humaines et sociales où la linguistique est souvent présentée comme une science pilote (MOUNIN, 1976).

¹⁰ Les exemples sont nombreux et les situations diffèrent les unes des autres. Au Sénégal par exemple, le français est une langue officielle ; le peul, le wolof pour ne citer que celles-ci, sont des langues locales, orales et elles renvoient à l'imaginaire collectif du peuple sénégalais. En Algérie, où l'arabe classique est une langue officielle, les traducteurs traduisent aussi bien vers cette langue que vers le français qui est une langue dite étrangère.

Bibliographie

- **BOUTON, Ch.** (1993) : *La linguistique appliquée*, Paris, PUF.
- **BRUNETTE, L. & CHARRON, M.** (2006) : « Langue, traduction et mondialisation : interactions d'hier, interactions d'aujourd'hui » in, *Meta, Journal des traducteurs*, vol. 51, n° 4, pp. 739-743. Revue en ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/014338ar> (consultée le 28/04/2009).
- **CALVET, L.-J.** (1999) : *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- **CALVET, L.-J.** (2002.a) : *Le marché aux langues. Essais de politologie linguistique sur la mondialisation*, Paris, Plon.
- **CALVET, L.-J.** (2002.b) : « Mondialisation, langues et politiques linguistiques. Le versant linguistique de la mondialisation » in, *Le Français Dans Le Monde*, n° 323, pp. 39-42
- **CALVET, L.-J.** (2008) : « Mettre de l'ordre dans le désordre babélien » in, *Le Français Dans Le Monde* n° 355, *Le plurilinguisme en action*, pp. 44-46.

- **LADMIRAL, J-R.** (1982) : « Traduction et psychologie » in, *Meta, Journal des traducteurs*, vol. 27, n° 2, *Traduction et sociolinguistique*, pp. 196-206. Revue en ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/00368ar> (consultée le 11/04/2009).
- **LADMIRAL, J-R.** (1994) : *Traduire : théorème pour la traduction*, Paris, Gallimard.
- **MOUNIN, G.** (1963) : *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- **MOUNIN, G.** (1976) : *Linguistique et traduction*, Bruxelles, Dessart & Mardaga.
- **PERGNIER, M.** (1978) : *Les fondements socio-linguistiques de la traduction*, Paris, Honoré Champion.